

QUIKRETE®**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™****J2 : Produits en polyuréthane****FICHE TECHNIQUE SANTÉ/SÉCURITÉ
(Conforme à OSHA 29 CFR 1910.1200)****SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT**

The QUIKRETE® Companies
5 Concourse Parkway, Suite 1900
Atlanta, GA 30328

Numéro de téléphone d'urgence
INFOTRAC 800-535-5053
Numéro de téléphone pour toutes informations
800-282-5828

SDS J2
Révision : 16 août

| QUIKRETE® Nom du produit | Article n° |
|---|-------------------|
| Adhésif de construction en polyuréthane | 9902-10 |

Utilisation du produit : Adhésif de construction

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Dommages/irritations graves aux yeux – Catégorie 2A
Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 2 Sensibilisation respiratoire –
Catégorie 1
Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Toxicité de la
reproduction – Catégorie 1B

2.2a Mot de signalement DANGER!**2.2b Mentions de danger**

Cause des dommages graves aux yeux
Cause des irritations cutanées
Peut provoquer une allergie ou des symptômes d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé
Peut provoquer une réaction allergique cutanée
Susceptible de nuire à la fertilité du fœtus.

2.2c Pictogrammes**2.2d Mentions de danger**

Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises.
Portez des gants imperméables, comme le nitrile. Portez une protection pour les yeux et des vêtements de protection. Si l'aération n'est pas adéquate, portez une protection respiratoire.
Lavez-vous avec soin après la manipulation. Ne respirez pas les vapeurs


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

Si respiré : Déplacez-vous à l'air frais et installez-vous confortablement.

Si dans vos yeux : Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les verres de contact, le cas échéant, et continuez à rincer.

Si sur votre peau (ou vos cheveux) : Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-les avant de les réutiliser. Rincez la peau ou les cheveux à l'eau.

Si vous remarquez une irritation significative de la peau, consultez un médecin sans attendre.

Consultez rapidement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.

Entreposez dans un endroit bien aéré. Assurez-vous que le contenant est bien fermé.

Disposez des contenants en respectant les règlements locaux.

2.3 Renseignements supplémentaires

2.3A HNOC – Dangers divers non classés

Les personnes ayant une sensibilité aux isocyanates peuvent développer une réaction croisée à d'autres isocyanates.

2.3b Toxicité aiguë inconnue :

5 % du mélange est composé d'ingrédients avec une toxicité orale aiguë inconnue

5 % du mélange est composé d'ingrédients avec une toxicité cutanée aiguë inconnue

37 % du mélange est composé d'ingrédients avec une toxicité aiguë par inhalation

SECTION III – INGRÉDIENTS DANGEREUX/RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATEURS

| Composants dangereux | CAS n° | % par poids |
|---|---------------|--------------------|
| Poly (chlorure de vinyle) | 9002-86-2 | 10-30 |
| Phenyl Aklylsulfonate | 70775-94-9 | 15-40 |
| Polymère d'uréthane selon les exigences MDI | 26447-40-5 | 15-40 |
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | 1-5 |
| Distillats paraffiniques hydrotraités | 64742-55-8 | 1-5 |
| Distillats (pétrole) légers hydrotraités | 64742-47-8 | 1-5 |
| Oxyde de calcium | 1305-78-8 | 1-5 |
| p,p'-Méthylènebis(isocyanate de phényle) | 101-68-8 | < 0,2 |

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de cette composition seront retenus, étant des secrets commerciaux.

SECTION IV – MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures de premiers soins

Informations générales :

Après l'inhalation : Déplacez la personne au grand air. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un professionnel de la santé.

Après un contact avec la peau : Nettoyez la peau avec de l'eau et un savon au pH neutre ou un nettoyant doux. Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-le avant de réutiliser. Si vous remarquez une irritation significative de la peau, consultez un médecin sans attendre.

Après un contact avec les yeux : Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les verres de contact, le cas échéant, et continuez à rincer.

En cas d'avalement : Rincez-vous la bouche. Ne donnez jamais rien par la bouche à quelqu'un qui est inconscient. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un professionnel de la santé.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir la section 11.1 pour les informations concernant les effets toxicologiques



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

4.3 Indication de soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Consultez rapidement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.

SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Inflammabilité du produit : Inflammable

5.2 Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie : Pour éteindre le feu, utilisez un agent extincteur approprié pour toute matière combustible ordinaire comme de l'eau ou de la mousse. Traitez pour les matériaux environnants

5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucune

5.3a Produits de combustion : Pendant la combustion, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'acide cyanhydrique, des vapeurs ou des gaz irritants et des oxydes d'azote peuvent être produits.

5.3b Risques d'explosion en présence de substances diverses : Non-explosif en cas de coups

SECTION VI – MESURES POUR DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Aérez l'endroit avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou des déversements dans des endroits confinés, utilisez une ventilation mécanique afin de disperser ou évacuer les vapeurs conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Avertissement! Un moteur pourrait être une source de feu et pourrait causer des gaz ou des vapeurs inflammables qui pourraient brûler ou exploser dans la zone de déversement. Consultez d'autres sections de la présente fiche signalétique pour obtenir des renseignements sur les risques physiques et sanitaires, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Versez la solution décontaminante d'isocyanate (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré, 2 % de détergent) et laissez réagir pendant 10 minutes. Ou versez de l'eau sur le déversement et laissez réagir pendant plus de 30 minutes. Couvrez avec un produit absorbant. Commencez par le contour du déversement vers l'intérieur, recouvrez de bentonite, de vermiculite ou de matériau absorbant inorganique disponible dans le commerce. Ajoutez suffisamment d'absorbant pour assécher le déversement. N'oubliez pas que l'ajout d'un matériau absorbant ne supprime aucunement les dangers physiques, sanitaires ou environnementaux. Recueillez le plus possible du matériel déversé. Placez dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes, mais ne scellez pas le contenant pour plus de 48 heures afin d'éviter toute accumulation de pression. Nettoyez les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérez l'endroit avec de l'air frais. Lisez et suivez les consignes de sécurité figurant sur l'étiquette du solvant et la fiche signalétique. Éliminez le matériau récupéré le plus rapidement possible.

SECTION VII – MESURES DE PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN MATIÈRE DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE

7.1 Manipulation

Précautions à prendre pour garantir une manipulation sans danger : Évitez de respirer les vapeurs générées pendant le cycle de durcissement. N'utilisez pas dans une zone confinée où l'échange d'air est minimal. Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises. Ne respirez pas : poussière, fumée, gaz, brume, vapeurs ou aérosols. Faire attention aux yeux, à la peau et aux vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit. Lavez-vous avec soin après la manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu du travail. Empêchez tout rejet dans l'environnement. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Au besoin, utilisez un équipement de protection individuelle (gants, respirateurs, etc.).

7.2 Entreposage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Maintenez le récipient bien fermé afin d'éviter toute contamination par l'eau ou l'air. En cas de contamination, ne pas refermer le récipient. Rangez loin des sources de chaleur.

SECTION VIII – MESURES À PRENDRE POUR LE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Composants avec des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail :


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

| Ingrédient | CAS n° | Agence | Type de limite |
|--|--------------------------------|-----------------------------|---|
| Isocyanates libres | 101-68-8 | Fabricant | Concentration maximale autorisée : 0.0050 |
| p,p'-Méthylènebis(isocyanate de phényle) | 101-68-8 | Déterminé ACGIH | LECT : 0.02 ppm Concentration maximale autorisée : 0.005 |
| p,p'-Méthylènebis(isocyanate de phényle) | 101-68-8 | OSHA | CEIL : 0.2 mg/m ³ (0.02 ppm) |
| Oxyde de calcium | 1305-78-8 | ACGIH | Concentration maximale autorisée : 2 mg/m ³ |
| Oxyde de calcium | 1305-78-8 | OSHA | Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³ |
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | ACGIH | Concentration maximale autorisée : 10 mg/m ³ |
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Numéro de fabrication | Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³ (réactif) |
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | OSHA | Concentration maximale autorisée : 15 mg/m ³ (poussière totale) |
| Carbonate de calcium | 471-34-1 | Numéro de fabrication | Concentration maximale autorisée : 10 mg/m ³ ; STEL: 20 mg/m ³ |
| Calcaire | 471-34-1 | OSHA | Concentration maximale autorisée : 15 mg/m ³ (poussière totale) Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³ (réactif) |
| Lumière hydrotraitée | 64742-47-8 | Fabrication Numéro | Concentration maximale autorisée : 165 ppm |
| Distillat de pétrole Kérosène (pétrole brut) | 64742-47-8 | ACGIH | Concentration maximale autorisée : 200 mg/m ³ (brume) |
| Huile de paraffine | 64742-55-8 | OSHA | Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³ (brume) |
| Poly (chlorure de vinyle) Plastifiants | 9002-86-2 Secret commercial | ACGIH Fabrication Numéro | Concentration maximale autorisée : 1 mg/m ³ (réactif) Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³ |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists – Conférence américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux) Numéro : Les lignes directrices recommandées par le fabricant du produit chimique

OSHA : US Dept. of Labor - Administration de la sécurité et de la santé au travail
Concentration maximale autorisée : Moyenne pondérée en fonction du temps

LECT : Limite d'exposition à court terme CEIL :
Plafond

8.2 Contrôles de l'exposition

Utilisez une ventilation appropriée afin de conserver les taux d'exposition sous les limites d'exposition recommandées.

8.3 Mesures générales de protection et d'hygiène

Maintenez à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirez immédiatement les vêtements souillés ou contaminés. Lavez toujours les mains avant les pauses et en fin de travail. Évitez tout contact avec les yeux ou la peau.

8.3a Équipement de protection personnelle/protection

faciale

Choisissez et utilisez une protection des yeux/faciale pour éviter tout contact selon les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

protections pour les yeux/faciales sont recommandées :
Lunettes de protection

Protection cutanée/des mains

Choisissez et utilisez des gants et/ou des vêtements de protection approuvés conformément aux normes locales en vigueur afin de prévenir tout contact avec la peau en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Le choix devra être basé sur des facteurs d'utilisation tels que les niveaux d'exposition, la concentration de la substance ou du mélange, la fréquence et la durée, les obstacles physiques tels que les températures extrêmes et les autres conditions d'utilisation.

Consultez votre fabricant de gants et/ou de vêtements de protection afin de choisir des gants/vêtements de protection compatibles et appropriés. Les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés : Caoutchouc butyle

Protection respiratoire

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un respirateur est nécessaire. Si un respirateur est nécessaire, utilisez des respirateurs compris dans un programme complet de protection respiratoire. Selon les résultats de l'évaluation de l'exposition, choisissez parmi les types de respirateurs suivants afin de réduire l'exposition par inhalation : Appareil respiratoire filtrant à demi-masque ou à masque complet conçu pour les vapeurs et les particules organiques

Pour toute question concernant les respirateurs pour une application précise, consultez le fabricant.

SECTION IX – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES

| | |
|---|---|
| Forme physique générale : | Liquide |
| Forme physique spécifique : | Pâte |
| Odeur, couleur, catégorie : | Gris, odeur douce caractéristique |
| Seuil d'odeur | Aucune donnée disponible |
| pH | Ne s'applique pas |
| Point de fusion | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | > 137 °C |
| Point d'éclair | > 94 °C [Méthode de vérification : creuset fermé] |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Ne s'applique pas |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | Ne s'applique pas |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | Ne s'applique pas |
| Pression de vapeur | Ne s'applique pas |
| Densité de vapeur | Ne s'applique pas |
| Densité | 1,18 g/cm ³ |
| Gravité spécifique | 1.18 [Norme de référence : EAU=1] |
| Solubilité dans l'eau | Négligeable |
| Solubilité sans eau | Nul |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucune donnée disponible |
| Température d'autocombustion | > 200 °C |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| Viscosité | Aucune donnée disponible |
| Polluants atmosphériques dangereux. | 2.8 % du poids [Méthode de vérification : Calcul] |
| COV moins H₂O et les solvants dispensés | 34 g/l [Méthode de vérification : calculé SCAQMD règle 443.1] |
| Teneur en solides | > 95 % poids |

SECTION X – Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Normale dans des conditions d'utilisation normales.

QUIKRETE**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™****10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune chance de polymérisation dangereuse.

10.4 Décomposition thermique/conditions à éviter

Chaleur

10.5 Matières incompatibles

Alcool, amines, eau

10.6 Décomposition dangereuse ou sous-produits

Aucun connu. Voir section 5.2 pour les produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

SECTION XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être conformes à la classification des matières de la section 2, si des classifications d'ingrédients spécifiques sont données par une autorité compétente. De plus, il se peut que les données toxicologiques à propos des ingrédients ne se reflètent pas dans la classification des matières et/ou dans les signes et symptômes suivant une exposition, car un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage ou peut ne pas être important lorsqu'il se retrouve dans l'ensemble du matériel.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques –Signes et symptômes suivant une exposition

Selon les données de test et/ou les informations sur les composants, ce produit peut produire les effets suivants sur la santé:

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires : Les signes et symptômes peuvent inclure toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrrouement et douleurs au nez et à la gorge.

Réaction allergique respiratoire : Les signes et les symptômes peuvent comprendre une difficulté à respirer, une respiration sifflante, une toux et une oppression de la poitrine.

Contact avec la peau :

Irritation cutanée : Les signes et les symptômes peuvent comprendre une difficulté à respirer, une respiration sifflante, une toux et une oppression de la poitrine. Réaction allergique cutanée (aucune photo disponible) : Les signes et symptômes peuvent inclure des rougeurs, des enflures, des cloques et des démangeaisons.

Contact avec les yeux :

Irritation sévère aux yeux : Les signes et symptômes peuvent inclure une rougeur importante, un gonflement, une douleur, une déchirure, un aspect trouble de la cornée et une vision altérée.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale : Les signes et symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des maux d'estomac, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Toxicité de la reproduction/développement :

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

Cancérogénicité :

| Ingrédient | C.A.S. N° | Description de la catégorie | Réglementation |
|-------------------|------------|--|---|
| Dioxyde de titane | 13463-67-7 | Grp 2B : Possibilité de carcinogène humain | Centre international de recherche sur le cancer |


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™
Renseignements supplémentaires :

Les personnes ayant une sensibilité aux isocyanates peuvent développer une réaction croisée à d'autres isocyanates.

Données toxicologiques

Si un composant est indiqué à la section 3, mais qu'il ne figure pas dans le tableau ci-dessous, soit qu'aucune donnée n'est disponible pour ce critère ou que les données ne sont pas suffisantes pour offrir une classification.

Skin Corrosion/Irritation

| Name | Species | Value |
|--|-------------------------|---------------------------|
| Plasticizers | Rabbit | Minimal irritation |
| Poly (Vinyl Chloride) | | No significant irritation |
| Calcium Carbonate | Rabbit | No significant irritation |
| Hydrotreated light petroleum distillates | Rabbit | Mild irritant |
| Calcium Oxide | official classification | Corrosive |
| Titanium Dioxide | Rabbit | No significant irritation |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | official classification | Irritant |

Serious Eye Damage/Irritation

| Name | Species | Value |
|--|----------|---------------------------|
| Plasticizers | Rabbit | Mild irritant |
| Calcium Carbonate | Rabbit | No significant irritation |
| Hydrotreated light petroleum distillates | Rabbit | Mild irritant |
| Calcium Oxide | Rabbit | Corrosive |
| Titanium Dioxide | Rabbit | No significant irritation |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | official | Severe irritant |



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

Acute Toxicity

| Name | Route | Species | Value |
|--|--------------------------------|---------|---|
| Overall product | Dermal | | No data available; calculated ATE > 5,000 mg/kg |
| Overall product | Inhalation-Vapor(4 hr) | | No data available; calculated ATE > 50 mg/l |
| Overall product | Ingestion | | No data available; calculated ATE > 5,000 mg/kg |
| Plasticizers | Dermal | Rabbit | LD50 > 3,160 mg/kg |
| Plasticizers | Inhalation-Dust/Mist (4 hours) | Rat | LC50 > 12.5 mg/l |
| Plasticizers | Ingestion | Rat | LD50 > 9,700 mg/kg |
| Urethane Polymer Based on MDI | Ingestion | Rat | LD50 > 5,000 mg/kg |
| Poly (Vinyl Chloride) | Dermal | | LD50 estimated to be > 5,000 mg/kg |
| Poly (Vinyl Chloride) | Ingestion | | LD50 estimated to be > 5,000 mg/kg |
| Calcium Carbonate | Dermal | Rat | LD50 > 2,000 mg/kg |
| Calcium Carbonate | Inhalation-Dust/Mist (4 hours) | Rat | LC50 3.0 mg/l |
| Calcium Carbonate | Ingestion | Rat | LD50 6,450 mg/kg |
| Hydrotreated light petroleum distillates | Dermal | Rabbit | LD50 > 3,160 mg/kg |
| Hydrotreated light petroleum distillates | Inhalation-Dust/Mist (4 hours) | Rat | LC50 > 3.0 mg/l |
| Hydrotreated light petroleum distillates | Ingestion | Rat | LD50 > 5,000 mg/kg |
| Calcium Oxide | Ingestion | Rat | LD50 500-2000 mg/kg |
| Titanium Dioxide | Dermal | Rabbit | LD50 > 10,000 mg/kg |
| Titanium Dioxide | Inhalation-Dust/Mist (4 hours) | Rat | LC50 > 6.82 mg/l |
| Titanium Dioxide | Ingestion | Rat | LD50 > 10,000 mg/kg |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | Inhalation-Vapor | | LC50 estimated to be 10 - 20 mg/l |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | Dermal | Rabbit | LD50 > 5,000 mg/kg |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | Inhalation-Dust/Mist (4 hours) | Rat | LC50 0.369 mg/l |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | Ingestion | Rat | LD50 31,600 mg/kg |

ATE = acute toxicity estimate

Skin Sensitization

| Name | Species | Value |
|--|-------------------------|--|
| Plasticizers | Guinea pig | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification |
| Hydrotreated light petroleum distillates | Guinea pig | Not sensitizing |
| Titanium Dioxide | Human and animal | Not sensitizing |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | official classification | Sensitizing |

Respiratory Sensitization

| Name | Species | Value |
|--------------------------------------|---------|-------------|
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | Human | Sensitizing |


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™
Germ Cell Mutagenicity

| Name | Route | Value |
|--|----------|--|
| Plasticizers | In Vitro | Not mutagenic |
| Plasticizers | In vivo | Not mutagenic |
| Poly (Vinyl Chloride) | In Vitro | Not mutagenic |
| Hydrotreated light petroleum distillates | In Vitro | Not mutagenic |
| Calcium Oxide | In Vitro | Not mutagenic |
| Titanium Dioxide | In Vitro | Not mutagenic |
| Titanium Dioxide | In vivo | Not mutagenic |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | In Vitro | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification |

Carcinogenicity

| Name | Route | Species | Value |
|--|---------------|-------------------------|--|
| Poly (Vinyl Chloride) | Not Specified | Rat | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification |
| Hydrotreated light petroleum distillates | Dermal | Mouse | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification |
| Titanium Dioxide | Ingestion | Multiple animal species | Not carcinogenic |
| Titanium Dioxide | Inhalation | Rat | Carcinogenic |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | Inhalation | Rat | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification |

Reproductive Toxicity
Reproductive and/or Developmental Effects

| Name | Route | Value | Species | Test Result | Exposure Duration |
|--------------------------------------|---------------|--|---------|---------------------|------------------------------|
| Plasticizers | Ingestion | Not toxic to female reproduction | Rat | NOAEL 927 mg/kg/day | 2 generation |
| Plasticizers | Ingestion | Not toxic to male reproduction | Rat | NOAEL 929 mg/kg/day | 2 generation |
| Plasticizers | Ingestion | Toxic to development | Rat | NOAEL 38 mg/kg/day | 2 generation |
| Poly (Vinyl Chloride) | Not Specified | Not toxic to development | Mouse | NOAEL Not available | during gestation |
| Calcium Carbonate | Ingestion | Not toxic to development | Rat | NOAEL 625 mg/kg/day | prematemg & during gestation |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | Inhalation | Some positive developmental data exist, but the data are not sufficient for classification | Rat | NOAEL 0.004 mg/l | during organogenesis |

Target Organ(s)
Specific Target Organ Toxicity - single exposure

| Name | Route | Target Organ(s) | Value | Species | Test Result | Exposure Duration |
|--|------------|-----------------------------------|--|-------------------------|---------------------|-----------------------|
| Calcium Carbonate | Inhalation | respiratory system | All data are negative | Rat | NOAEL 0.812 mg/l | 90 minutes |
| Hydrotreated light petroleum distillates | Inhalation | central nervous system depression | May cause drowsiness or dizziness | | NOAEL Not available | |
| Hydrotreated light petroleum distillates | Inhalation | respiratory irritation | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification | | NOAEL Not available | |
| Calcium Oxide | Inhalation | respiratory irritation | May cause respiratory irritation | Not available | NOAEL Not available | occupational exposure |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | Inhalation | respiratory irritation | May cause respiratory irritation | official classification | NOAEL Not available | |


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™
Specific Target Organ Toxicity - repeated exposure

| Name | Route | Target Organ(s) | Value | Species | Test Result | Exposure Duration |
|--------------------------------------|------------|-------------------------------|--|-------------------------|---------------------|-----------------------|
| Plasticizers | Inhalation | respiratory system | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification | Rat | NOAEL 0.5 mg/l | 2 weeks |
| Plasticizers | Inhalation | hematopoietic system liver | All data are negative | Rat | NOAEL 0.5 mg/l | 2 weeks |
| Plasticizers | Inhalation | kidney and/or bladder | All data are negative | Rat | NOAEL 0.5 mg/l | 2 generation |
| Plasticizers | Ingestion | endocrine system | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification | Rat | NOAEL 686 mg/kg/day | 90 days |
| Plasticizers | Ingestion | liver kidney and/or bladder | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification | Rat | NOAEL 500 mg/kg/day | 90 days |
| Plasticizers | Ingestion | heart | All data are negative | Rat | NOAEL 500 mg/kg/day | 90 days |
| Plasticizers | Ingestion | hematopoietic system | All data are negative | Dog | NOAEL 320 mg/kg/day | 90 days |
| Poly (Vinyl Chloride) | Inhalation | respiratory system | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification | Multiple animal species | NOAEL .013 mg/l | 22 months |
| Calcium Carbonate | Inhalation | respiratory system | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification | Human | NOAEL Not available | occupational exposure |
| Titanium Dioxide | Inhalation | respiratory system | Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification | Rat | LOAEL 0.010 mg/l | 2 years |
| Titanium Dioxide | Inhalation | pulmonary fibrosis | All data are negative | Human | NOAEL Not available | occupational exposure |
| p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate) | Inhalation | respiratory system | Causes damage to organs through prolonged or repeated exposure | Rat | LOAEL 0.004 mg/l | 13 weeks |

Aspiration Hazard

| Name | Value |
|--|-------------------|
| Hydrotreated light petroleum distillates | Aspiration hazard |

SECTION XI – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Autres effets négatifs

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminez le contenu ou contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales ou internationales. Éliminez le matériel lorsqu'il est complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée pour les déchets industriels. Comme méthode alternative à l'élimination, incinérez le produit non durci dans une installation autorisée d'incinération de déchets. Une destruction appropriée peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant le processus d'incinération. Les emballages et les contenants vides préalablement utilisés pour le transport et la manipulation de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations dangereuses conformément à la réglementation en vigueur) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux. Consultez les autorités régulatrices respectives pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

Numéro de déchets EPA (RCRA) : Non réglementé

SECTION XIV – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Communiquez avec les numéros d'urgence figurant sur la première page de la fiche signalétique pour connaître les renseignements relatifs au transport de ce produit.

SECTION XV – AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Normes fédérales (É.-U.)

Contactez le fabricant pour obtenir plus d'informations

Catégories de risques 311/312 :

Risque d'incendie - Non Danger lié à la pression - Non Danger de réactivité - Non Danger immédiat - Oui Risque différé - Oui

15.2. Réglementations étatiques

Contactez le fabricant pour obtenir plus d'informations

15.3. Inventaires des produits chimiques

Les composantes de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA.

Contactez le fabricant pour obtenir plus d'informations

15.4. Réglementations internationales

Contactez le fabricant pour obtenir plus d'informations

SECTION XVI – AUTRES INFORMATIONS

Dernière mise à jour : 10 août 2016

REMARQUE : Les informations et les recommandations ci-incluses sont basées sur des données qui sont vraisemblablement exactes. Cependant, aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons toutes responsabilités pour les effets nocifs qui peuvent être causés par l'exposition à la silice qui se trouve dans nos produits.

Préparé par

The QUIKRETE® Companies

Téléphone 800 282-5828

www.QUIKRETE.com

Fin